



« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 12, n° 2, février 2023

Mot du président - des projets pour 2023

Quand il est question du futur de la Fédération, il existe des opinions variées. Pour ma part, le futur de la Fédération me préoccupe moins que le futur de certaines associations de famille. Mais, il n'y a pas de superhéros au sein de la FAFQ pour relancer les associations qui tombent en panne. D'ailleurs, nous sommes pour la plupart conscients de nous inscrire dans un mouvement qui s'inscrit dans une relative mais progressive décroissance. Ce n'est la faute de personne. La population québécoise change. Notre clientèle prend de l'âge. Sans avoir diminué, l'intérêt pour la généalogie trouve à se rassasier ailleurs avec la commercialisation et l'informatisation de cet univers, le développement de la généalogie génétique se jouant également dans d'autres lieux.

Au fil des ans, plus de 300 associations de familles ont été créées au Québec, sans compter celles qui sont présentes hors-Québec, notamment en Acadie. Plusieurs ont été éphémères; elles n'ont duré que quelques années, le temps de mener quelques réalisations comme un dictionnaire généalogique correspondant à un patronyme, un ou des grands rassemblements, un monument ou une plaque, un ou quelques voyages de retour aux sources et pour un certain temps, un bulletin d'information. Il faut tout de même souligner que ce n'est pas rien. D'autres associations existaient déjà avant que la Fédération ne soit créée et certaines continuent d'exister depuis trente ans et même davantage. Pour ce faire, il a fallu qu'elles se renouvellent avec le temps et qu'elles adoptent un rôle différent tout en s'adaptant à l'évolution de notre univers. Elles ne sont pas pour autant à

l'abri, à plus long terme, des changements qui se produisent dans notre société.

J'ai peut-être une vision trop minimaliste de ce que doit dorénavant faire la fédération, mais il me semble que la responsabilité de représenter les associations et de faire circuler de l'information entre elles constituent déjà une contribution majeure, sans compter le dépannage assuré par monsieur Yves Boisvert avec qui nous demeurons en relation contractuelle. Le fait de servir d'intermédiaire, notamment en matière d'assurances, n'est pas non plus négligeable. Il nous faut également penser au futur. En termes de patrimoine culturel, que restera-t-il par exemple des associations qui ont été actives pendant plusieurs années avant de mettre fin à leurs activités?



Michel Bérubé

C'est avec cette préoccupation en tête que nous envisageons de réaliser deux projets en 2023 :

1. Un armorial des associations de familles (...du Québec et/ou du Canada-français, incluant si possible l'Acadie)
2. Un répertoire des monuments et plaques sur les familles du Québec et/ou du Canada-français

Beaucoup d'associations se sont dotées d'armoiries qui



sont inscrites au *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*, ce que l'on peut inclure dans un véritable armorial. D'autres ont adopté un symbole qui ne correspond pas toujours aux normes de l'héraldique, mais qu'elles ont présenté comme leurs armoiries. Il semble approprié de les inclure dans un répertoire commun, surtout lorsque l'Association qui s'est longtemps identifié à un tel signe de ralliement n'existe plus. Une section séparée serait cependant appropriée pour ces symboles qui ne peuvent vraiment s'inscrire dans un véritable armorial. S'il y en a qui ont trop l'air de brouillons, nous éviterons cependant un déshonneur pour les associations concernées en les laissant de côté. Quant au répertoire des monuments et plaques, il y en a un qui a été constitué par la Fédération en 1997 et mis à jour en 2005 en format papier. Or, il y a eu beaucoup de monuments et plaques qui se sont ajoutés depuis ce

temps le long de nos routes ou sur certains de nos bâtiments anciens. Il s'agit dans plusieurs cas de réalisations qui nous viennent d'associations maintenant disparues ou parfois moribondes en pratique. La quantité de ces « traces » apparues dans notre patrimoine bâti témoignent tout de même des multiples réalisations qui ont pu être menées au cours des dernières décennies dans le cadre de ce mouvement des associations de familles. Cela m'attriste parfois de voir des gens passés devant un monument dédié à une famille ou à ses ancêtres sans même jeter un coup d'œil. Il y a lieu de mettre en valeur ces traces de notre passé.

Si vous avez d'autres propositions qui pourraient également permettre de se souvenir dans le futur de ce que ce mouvement très particulier des associations de familles a signifié au Québec, faites-nous le savoir.

L'Abbaye de Fontevraud : des rois d'Angleterre enterré en France

Quand on revient sur les traces de la dynastie royale des Plantagenets, on découvre que certains de leurs tombeaux se trouvent en France dans la plus vaste cité monastique héritée du Moyen Âge, l'abbaye royale de Fontevraud. Il est situé dans la vallée de la Loire, à mi-chemin entre Tours et Angers.

On y trouve notamment Éléonore d'Aquitaine, ancienne reine de France puis d'Angleterre décédée à Fontevraud en 1204. Y dorment également pour l'éternité le roi anglais Henri II Plantagenêt, son mari, son troisième fils Richard Cœur de Lion et Isabelle d'Angoulême, seconde épouse du roi Jean sans Terre. Il n'y a pas de doute que l'histoire de cette abbaye de France est lié à celle des Plantagenets et de ce qui constituait à l'époque un empire anglo-normand englobant une bonne partie de la France.

Située aux confins de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou, l'abbaye s'est agrandie au fil des siècles. Dès le XVI^e siècle, les abbesses sont issues de la fa-



mille royale des Bourbons. Avec l'appui du roi de France, elles font de Fontevraud un centre spirituel et intellectuel majeur de l'époque, selon le site [Abbaye royale de Fontevraud, à la découverte de la cité idéale | Val de Loire \(my-loire-valley.com\)](http://my-loire-valley.com)

Michel Bérubé



Un roman publié au Québec en 1837

Par Michel Bérubé

Lil a surtout été reproché au Rapport Durham de 1839 de faire preuve de préjugés défavorables à l'égard des *Anciens Canadiens*, qu'il décrit comme « un peuple sans littérature et sans histoire ».

Un premier roman avait pourtant été publié au Québec en 1837. Je viens de retracer dans ma bibliothèque un exemplaire d'une réédition qui date de janvier 1969. Je me suis procuré ce petit livre à 1,25\$ alors que je n'avais que 17 ans. On trouve par ailleurs un bref résumé de ce qu'il raconte sur le site Internet de Babelio :

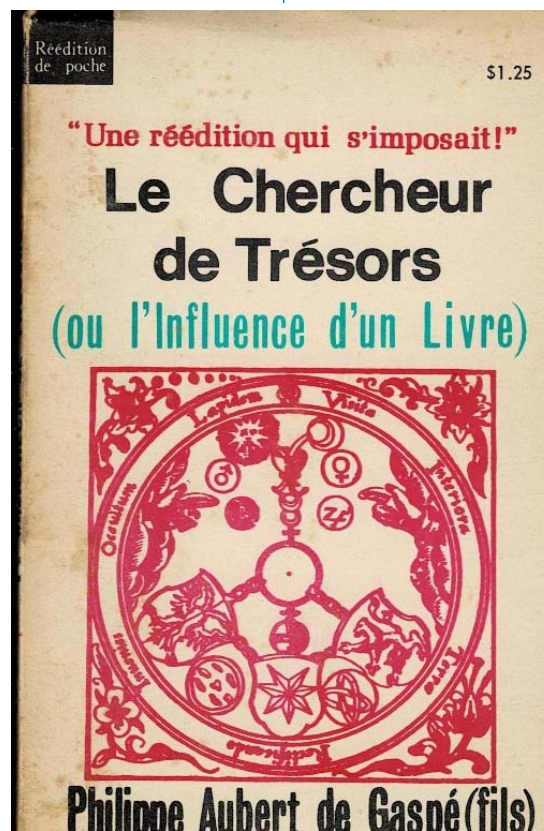
Fort de sa lecture du Petit Albert, un brave cultivateur canadien, Charles Amand, se met en quête de la pierre philosophale, seule capable de transmuier les métaux vils en or.

Empruntant au roman gothique quelques-unes de ses recettes les plus éprouvées - apparitions diaboliques, fantômes, meurtres, noirs desseins d'hommes sans scrupules -, Philippe Aubert de Gaspé fils donne libre cours à son goût du romanesque dans ce roman aux nombreuses péripéties. Paru à Québec, en 1837, chez l'imprimeur William Cowan & fils, L'influence d'un livre est souvent présenté comme le premier roman de la littérature canadienne-française.

Alchimie et magie, meurtre, amour : voilà les composantes de L'influence d'un livre... Mais en filigrane des récits criminels et amoureux, le lecteur peut distinguer le portrait d'une société qui cherche à entrer dans la modernité. Et derrière cette narration où se succèdent conjurations diaboliques et apparitions sataniques, on

voit l'esprit critique de celui qui veut combattre les superstitions et l'ignorance.

Il ne s'agit pas ici d'un chef d'œuvre mais d'un petit roman dont il faut tout de même souligner qu'il a été publié une première fois il y a 186 ans. Son auteur, Philippe Aubert de Gaspé fils, décédé en 1841, a même précédé son père, dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, qui a publié un roman intitulé *Les Anciens Canadiens* en 1863. Ce dernier est décédé en 1871. Le musée de la Mémoire vivante, situé à Saint-Jean-Port-Joli, dispose d'une exposition permanente sur sa vie et son œuvre.



Le nom de cette famille a sans doute été inspiré de l'explorateur normand Thomas Aubert, un Rouennais qui a navigué jusqu'au golfe Saint-Laurent en 1508. Mais, le nom vous paraît peut-être familier pour une autre raison. Il y a déjà quelques décennies, le nom de Philippe de Gaspé Beaubien a en effet été associé à l'organisation d'EXPO 67.



Un lien entre nous, le Bas-du-Fleuve et les Ukranienens

Par Michel Bérubé

Il y a 110 ans décédait un oncle de mon grand-père Bérubé reconnu comme un missionnaire colonisateur.

Sur le site du Musée virtuel francophone de la Saskatchewan, il est écrit : *En septembre 1907, un prêtre arrive comme curé de Vonda. Il s'agit de l'abbé Philippe-Antoine Bérubé. Originaire de Rimouski, au Québec, il vient de passer cinq ans aux États-Unis, dans l'état du Wisconsin.* Il a été auparavant curé de Saint-Louis du Ha Ha (1894-1901) dans le Témiscouata¹. En page 5, une photo le montre à cette période alors qu'il est âgé d'une quarantaine d'années. Il est né à Saint-Modeste, près de Rivière-du-Loup, le 29 février 1856.

Nous avons déjà signalé dans un texte précédent qu'il a reçu le Prix Prince de Galles en 1879 alors qu'il termine son cours classique au Séminaire de Rimouski, ce qui signifie qu'il est cette année-là l'étudiant qui obtenu les meilleurs résultats scolaires des collèges classiques du Québec.

Il y est également question de la campagne qu'il a mené en Nouvelle-Angleterre à compter de 1910 pour rapatrier dans l'Ouest canadien des francophones qui ont migré du Québec vers les États-Unis. Le Premier ministre Wilfrid Laurier est à l'origine de cette campagne, son gouvernement se préoccupant de peupler l'Ouest canadien. Selon un texte portant sur l'im-



Église Saint-Georges de Rouyn-Noranda

migration au Canada sur le site de l'*Encyclopédie canadienne*, cette période est en effet marquée par cette préoccupation : *Vers la fin du 19^e siècle, les futures provinces des Prairies s'ouvrent à la colonisation... Toutefois, la migration à grande échelle ne reprend*

¹ Les Bérubé d'hier et d'aujourd'hui, Tome 1, 1988, page 406

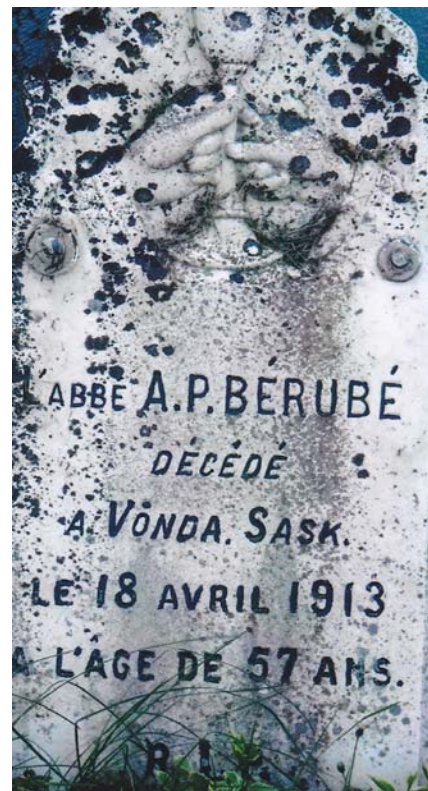
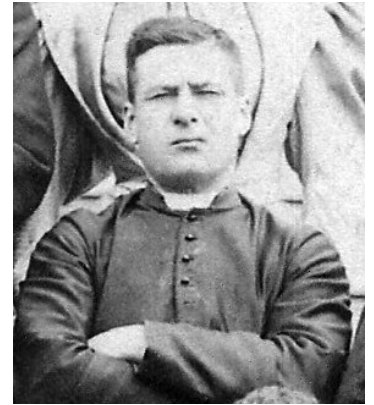


que lorsque les besoins en produits agricoles, comme le blé, augmentent également. Cette demande pour des produits agricoles, particulièrement pour le blé dur, coïncide avec l'élection du gouvernement de Wilfrid Laurier, qui encourage la colonisation de l'ouest avec une immigration à grande échelle. Le Canada sollicite d'ailleurs l'immigration d'agriculteurs et d'agricultrices d'Europe de l'Est à compter de 1896, année qui correspond justement à l'accession de Wilfrid Laurier au poste de Premier ministre.

Il y a ici un mystère autour du rôle de colonisateur de Ph-A. car il s'est rendu en Europe, selon Wikipédia, entre 1901 et 1905. Je passe ici sur le fait que Ph-A. a été impliqué comme curé, au Québec, dans une controverse entre lui et son évêque. Il y a d'autres événements controversés qui l'opposent aux autorités de l'Église catholique dans l'Ouest, ce que nous évoquons dans *La Saga des Bérubé depuis 900 ans*. Cela dit, il se serait rendu en Ukraine au cours de son périple en Europe. Fait significatif, l'abbé Joseph Jean² est à son chevet au moment de son décès en 1913. Ce-dernier revient justement d'Ukraine où il a lui-même passé deux ans à compter de 1910. Il dit la messe en slavons pour les fidèles ukrainiens de l'Ouest canadien avant de retourner en Ukraine où il aide blessés et réfugiés victimes de la Première guerre mondiale. Il devient traducteur pour le président de ce pays, lequel est provisoirement indépendant avant d'être incorporé de force à l'URSS. De 1920 à 1922, Joseph Jean, ce modeste prêtre originaire de Saint-Fabien, siège à la *Société des Nations* ("ancêtre" de l'ONU) à Genève³ où il continue de défendre les droits des Ukrainiens. De retour ici en 1925, il se consacre d'abord à l'établissement d'une paroisse ukrainienne en Abitibi avant d'œuvrer plus tard au sein de communautés de l'Ouest. Il est décédé en 1972. Né en 1885, l'abbé Jean avait été sensibilisé à la difficile situation des Ukrainiens alors qu'il était étudiant au Séminaire de Rimouski, cette institution que Ph-A. Bérubé a lui-même fréquentée. Peut-être y a-t-il là un premier lien entre ces deux hommes appartenant à des générations séparées par un écart de près de trente ans.

Quand j'étais plus jeune, je n'avais aucune idée de tout cela et surtout pas d'un lien possible avec l'Ukraine

dont la tragédie nous touche depuis un an. Mon père m'a seulement dit un jour qu'il avait un grand-oncle curé mort dans l'ouest canadien, rien de plus. Cela montre bien comment une famille peut rapidement perdre le souvenir de membres des générations antérieures, bien qu'ils se soient illustrés par leurs actions ou même, par des controverses connues de leurs contemporains.



Il est dit sur le site déjà cité des francophones de la Saskatchewan : *L'abbé Philippe-Antoine Bérubé meurt... le 17 avril 1913. Il a exprimé le désir d'être inhumé dans son village natal, et les gens de Vonda, après le service funèbre, accompagnent à la gare la dépouille mortelle de leur premier curé. Son nom a plus tard été donné à un lac de la région de Debden.*

À un moment donné, je me suis rendu au cimetière de Saint-

Modeste pour voir sa pierre tombale parmi celles d'anciens curés de la paroisse. Ne la trouvant pas, je me suis adressé à une gentille dame qui me l'a retracée au charnier. La pierre s'était cassée il y a déjà plusieurs années.

² Voir à son sujet le numéro d'avril 2022 des NCN, page 11.

³ L'édifice est devenu le siège de l'Organisation internationale du travail (OIT), organisme affilié à l'ONU. J'ai eu l'occasion d'y participer moi-même à une conférence internationale du travail pendant deux semaines, en juin 2000, sans savoir alors que je marchais sur les traces de l'abbé Jean, apparemment un proche de mon arrière-grand-oncle.



Séisme du 5 février 1663 dans Charlevoix

Présenté par Yves Boisvert

Un tremblement de terre, c'est un peu comme le bonhomme sept heures ou la grande faucheuse. Ça ne s'annonce pas d'avance avant d'arriver. Nous sommes chanceux au Québec. Nous avons été épargnée jusqu'à un certain point, mais qui sait si un jour nous revivrons un épisode comme celui de 1663. Les colons de l'époque furent épargnés car la région était peu peuplée. Mais aujourd'hui, en serait-il autrement... Nous aurons possiblement la réponse un jour. C'est pas juste en Turquie ou en Californie que la Terre tremble... Curieusement ou étrangement, celui de Turquie est daté du 5 février aussi...

La région de Charlevoix a déjà connu un terrible tremblement de terre, plus précisément le 5 février 1663 vers 17 h 30. Sa magnitude fut de 7,3 et 7,9 sur l'échelle de Mercalli et son intensité maximale ressentit aurait atteint le stade X (intense). Il est supposé que l'épicentre principal se trouvait près de l'estuaire du Saint-Laurent, entre l'embouchure des rivières Malbaie au nord et Ouelle au sud. Certains auteurs (Locat et Al.) localisent l'épicentre du séisme plus au nord à proximité de la ville de Saguenay (41° 21' de lat N Long -70° 50') et évalue sa magnitude M minimale à 7.6. Une grande partie du Nord-Est de l'Amérique du Nord ressentie les secousses sismiques. Plusieurs glissements de terrain et affaissements sous-marins se produisent à la suite du tremblement mais les différents récits de l'époque ne relatent pas de destructions civiles notables.

Contexte

La zone sismique de Charlevoix (ZSC) se trouve le long du fleuve Saint-Laurent, au nord-est de la ville de Québec. Bien que les tremblements de terre soient peu fré-

quents dans l'Est du Canada en raison de son éloignement des plaques tectoniques, cette zone est particulièrement active avec cinq séismes de magnitude 6 ou plus depuis le début des enregistrements. Le mécanisme au foyer des séismes de la zone est expliqué par une faille inverse. Ces failles font partie du rift du Saint-Laurent, lequel fut formé lors de la rupture du supercontinent Rodinia à la fin du Néoprotérozoïque et au début du Paléozoïque. Une météorite massif de plusieurs kilomètres de diamètre frappe ensuite Charlevoix et crée du même coup l'astroblème de Charlevoix. Cet impact affaiblit le sous-sol de la région et affecta la stabilité des failles du rift.

Déroulement

« Ce fut le cinquième jour de février 1663, sur les cinq heures et demie du soir, qu'un grand bruissement s'entendit en même temps dans toute l'étendue du Canada. Ce grand bruissement qui paraissait comme si le feu eût été dans les maisons en fit sortir tout le monde, pour fuir un incendie si inopiné; mais au lieu de voir la fumée et la flamme, on fut bien surpris de voir les murailles se balancer et toutes les pierres se remuer, comme si elles se fussent détachées; les toits semblaient se courber en bas d'un côté, puis se renverser de l'autre; les cloches sonnaient d'elles-mêmes; les poutres, les soliveaux et les planchers craquaient; la terre bondissait, faisant danser les pieux des palissades d'une façon qui ne paraissait pas croyable, si nous ne l'eussions vue en divers endroits. »

— Père Hiérosme Lallemand, *Relations des Jésuites de 1663*.

Le séisme a également été ressenti en Nouvelle-Angleterre et en Nouvelle-Néerlande (New-York), plus au sud. Situé à Roxbury, près de Boston, à environ 600



kilomètres de l'épicentre, le révérend S. Danforth enregistre le séisme le 26 janvier 1663 (calendrier julien) vers 18 heures. Il note plusieurs répliques sismiques ensuite. Sur les rives de la baie du Massachusetts, des cheminées de maisons se renversent. Ce niveau de dommages se rapporte à une échelle d'intensité de VI, bien que cela pourrait être expliqué par une mauvaise qualité de mortier utilisé par les colons. Dans un rapport de juin 2011 publié dans le bulletin de la Seismological Society of America (en), le professeur et chercheur John E. Ebel du Boston College utilise ces informations reportées de l'époque pour évaluer l'intensité du séisme de 7,3 à 7,9.

Effets géologiques à long terme

Des données bathymétriques récentes récoltées dans le fjord du Saguenay ont révélé une série de glissements qui sont probablement dus au séisme de 1663. Le glissement de terrain du 4 mai 1971 à Saint-Jean-Vianney au Saguenay-Lac-Saint-Jean est interprété comme une des répercussions à long terme du séisme de 1663. Le graben du Saguenay a été le site de nombreuses catastrophes naturelles en raison de sa géologie. Plus récemment, en 1996, le déluge du Saguenay causa des dommages majeurs à l'ensemble de la région.

Réactions

En Nouvelle-France, certains témoignages relatent que les colons et les autorités analysèrent le séisme comme un message divin. La consommation d'eau-de-vie est au cœur d'importants débats à ce moment-là dans la colonie.

En 1657, six ans avant le séisme, Louis XIV de

France interdit la vente d'alcool aux Amérindiens. Le 5 mai 1660, François de Montmorency-Laval, alors vicaire apostolique de la Nouvelle-France, menace d'excommunication les contrevenants car il juge que les

boissons enivrantes détruisent les autochtones. À l'inverse, Pierre du Bois d'Avaugour, le gouverneur de la Nouvelle-France, ignore ces interdictions et désire protéger les intérêts économiques et politiques entourant cette vente. Pour mettre fin à ce déséquilibre législatif, l'évêque quitte la colonie en 1662 pour se rendre

à Paris solliciter l'appui du roi de France.

Pendant ce temps, le séisme survient la veille du Mardi gras, une journée très festive où l'alcool coule à flos. Les colons l'associent automatiquement à un avertissement de Dieu de ne pas sombrer dans la débauche. Marie de l'Incarnation, qui met elle aussi la faute sur l'alcool, signale qu'elle compta six secousses.

À son retour en 1663, François de Laval apprend la nouvelle du séisme et observe un plus grand assujettissement des commerçants d'alcool. **Avec la fondation du Séminaire de Québec le 26 mars, certains écrits relatent l'année 1663 comme la plus pieuse de toute la colonie.**

Tiré de : Wikipédia

https://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9isme_du_5_f%C3%A9vrier_1663_dans_Charlevoix

P.S. : On dit toujours dans la religion catholique que Dieu est amour et qu'il est infiniment bon. Pourtant, chaque fois qu'une catastrophe arrive, c'est toujours la colère de Dieu... Pas si infiniment bon on dirait... Matière à réflexion. - Y.B.

Marie de l'Incarnation, qui met elle aussi la faute sur l'alcool, signale qu'elle compta six secousses.



L'affaire Mousseau

L'affaire Mousseau-Bérard-Bergevin (ou simplement l'affaire Mousseau) est un scandale ayant touché un député, Joseph-Octave Mousseau, et deux conseillers législatifs du Parti libéral, Louis-Philippe Bérard et Achille Bergevin, entre 1913 et 1914. Ceux-ci ont été piégés pour avoir accepté des pots-de-vin en échange de l'adoption par le gouvernement d'un *bill* privé favorable à une compagnie. Les trois protagonistes démissionnent de leur poste le 28 janvier 1914 quelques jours après la révélation de l'affaire par le *Montreal Daily Mail*, journal qui avait manigancé l'affaire du début à la fin.

Ce scandale retint l'attention des médias pendant plusieurs semaines en raison des moyens employés par le *Daily Mail* pour mettre au jour ce scandale. À cette époque, l'écoute clandestine et le journalisme d'enquête n'étaient des techniques employées qu'aux États-Unis et n'avaient pas encore fait leur apparition au Québec.

Déroulement des événements

Le piège

Le 3 décembre 1913, le député de Soulanges et président du comité permanent des bills privés, Joseph-Octave Mousseau, rencontre de faux promoteurs américains qui désirent convaincre le député de faire adopter un projet de loi privée au parlement. Ces derniers convainquent Mousseau de présenter un projet de loi constituant la *Montreal Fair Association of Canada* et d'accorder à cette compagnie certains avantages au niveau de la vente d'alcool et de l'organisation de jeux. En échange, les faux promoteurs remettent une somme d'argent à Mousseau. Le *Daily Mail* alléguait que le « prix » offert pour cette loi était de 9 500 \$. Il était toutefois prévu que Mousseau n'en recueille que 1 000 \$, le reste devant aller à des membres du Conseil législatif.

Les promoteurs sont en fait des détectives privés de la compagnie new-yorkaise *William J. Burns International Detective Agency*, engagés pour l'occasion par un nouveau journal montréalais, le *Montreal Daily Mail*. Le journal les avait recrutés pour piéger le député de Soulanges et démontrer ainsi la corruption du gouvernement en place. Le *Daily Mail* souhaitait aussi mousser ses propres ventes avec le dévoilement de cette affaire.

Lors de cette rencontre, Mousseau accepte l'argent remis par les promoteurs et leur livre une liste de membres du gouvernement susceptibles d'être facilement achetables. Mousseau s'engage à faire le nécessaire pour distribuer l'argent à des membres du Conseil législatif pour garantir l'adoption du projet de loi. Ce que Mousseau ne sait pas, c'est que l'ensemble de la conversation est écouté dans une salle voisine à l'aide d'une technologie nouvelle pour l'époque, le détectaphone.

Écllosion du scandale

Le projet de Loi constituant en corporation The Montreal Fair Association of Canada (appelé *bill 158*) sera présenté les 11 et 12 décembre 1913 à l'Assemblée législative pour la première et la deuxième lectures. Il sera par la suite envoyé au comité permanent de bills privés, comité présidé par Mousseau. Le comité fera son rapport le 16 décembre et l'Assemblée traitera la question à sa séance du 7 janvier 1914. L'opposition conservatrice apportera plusieurs modifications au texte afin de diminuer les privilèges accordés à la *Montreal Fair Association of Canada*. Le projet de loi sera adopté par le Conseil législatif le 16 janvier 1914.

L'affaire sortira à l'Assemblée législative le 20 janvier 1914 lorsque le député de Terrebonne, Jean Prévost fera la lecture d'un article publié le matin même dans le *Daily Mail* :

« Nous avons en notre possession la preuve d'une incroyable corruption parmi les membres de la législature de Québec. Nous comprenons qu'on a l'intention de proroger les Chambres cette semaine. Mais, avant cela, il est nécessaire, dans l'intérêt public, qu'un comité spécial de la législature soit chargé de faire une enquête des plus complètes sur les accusations que le journal *The Daily Mail* portera avec preuve à l'appui. Nous savons qu'il a été donné de l'argent à des membres de la législature pour obtenir une législation qui, à sa face même, est tellement contraire et nuisible à l'intérêt public que ses clauses mêmes en comportent déjà la juste condamnation. La législation a été à la lettre frauduleusement passée à chacune de ses phases, de manière à échapper à l'examen des membres les plus recommandables des deux Chambres et des membres de la presse. De-



main, *The Montreal Daily Mail* formulera des accusations bien précises. »

Le texte est signé du président et directeur gérant du journal, M.E. Nichols, et du vice-président et rédacteur, B.A. Macnab. Le premier ministre Gouin demandera à l'Assemblée d'attendre les accusations formelles avant d'agir.

Le sujet ne sera véritablement amené en chambre que le 22 janvier lorsque l'ensemble des députés purent prendre connaissance des accusations du *Daily Mail* envers Mousseau, mais aussi envers deux conseillers législatifs, Louis-Philippe Bérard et Achille Bergevin. L'article « *Evidence of Corruption* », publié la veille, relate l'ensemble des actions menées par la firme de détectives pour soudoyer Mousseau, Bergevin et Bérard. L'Assemblée législative adoptera deux motions afin de faire comparaître à l'Assemblée les deux dirigeants du *Montreal Daily Mail* et de constituer un comité spécial d'enquête. La première motion avait été adoptée à la demande de l'opposition qui souhaitait interroger le journal en question afin de connaître l'ensemble des personnes impliquées dans le scandale. La deuxième motion provenant du gouvernement Gouin faisait suite à la demande de Mousseau d'être blanchi de toutes ces accusations devant un comité d'enquête.

Nichols et Macnab seront donc interrogés par l'Assemblée législative le 27 janvier 1914 devant une foule impressionnante s'étant déplacée pour l'occasion. Le long interrogatoire n'apportera que peu de nouvelles informations aux députés, outre l'affirmation que seul le député Mousseau aurait été impliqué dans l'affaire, les autres étant des membres du Conseil législatif.

Outre les interventions de quelques députés conservateurs, une grande partie des débats sera monopolisée par le député nationaliste Armand Lavergne et le libéral indépendant Jean Prévost.

Comité d'enquête spéciale

À la suite de l'adoption d'une motion à cet effet par l'Assemblée législative, un comité spécial d'enquête sera mis sur pied afin de faire la lumière sur les accusations portées envers Joseph-Octave Mousseau par le *Montreal Daily Mail*. Ce comité, présidé par le ministre Taschereau, interrogera pendant plusieurs jours un grand nombre de témoins. Il s'avérera que l'affaire avait été financée par l'homme d'affaires montréalais Douglas Lorne McGibbon, investissant la somme

importante de 50 000 \$ dans cette histoire. On raconte que les débats étaient courtois, bien qu'un événement relancerait les débats à l'Assemblée législative sur l'affaire Mousseau. Irrité que son nom soit mentionné durant un témoignage au comité, l'assistant procureur général, Charles Lanctôt, frappa le rédacteur en chef du *Montreal Daily Mail* à la sortie du comité le 4 février. Malgré les tentatives de l'opposition pour faire comparaître Lanctôt à l'Assemblée législative, le gouvernement ne donna pas suite à l'affaire.

Le comité spécial d'enquête remettra son rapport le 12 février à l'Assemblée législative. Le comité conclura que Mousseau a effectivement reçu 4 150 \$ de la part de deux détectives américains, en rapport avec le *bill 158*. Toutefois, le comité jugera que le projet de loi en question ne contenait « aucune disposition exorbitante ou préjudiciable à l'intérêt public. » Le rapport est légèrement complaisant envers Mousseau. Gouin ne se gêne pas pour affirmer à l'Assemblée que :

« Je [Lomer Gouin] suis certain d'exprimer le sentiment de chacun en cette Chambre en disant que c'était la première fois que M. Mousseau succombait [...]. Je crois que la Chambre se fera un écho de l'opinion publique en désapprouvant entièrement ces méthodes. Je ne veux pas excuser M. Mousseau ni le justifier, mais je déplore, comme mes collègues, le malheur qui lui est arrivé et, en considérant dans quelles circonstances il est tombé, on a au moins une explication qui atténue un peu la pénible situation dans laquelle il se trouve. »

Lors des discussions suivant le dépôt du rapport, l'opposition officielle tentera de convaincre le gouvernement d'élargir l'enquête à l'ensemble des soupçons de corruptions relevés durant cette enquête. En effet, lors de sa comparution devant le comité, Edward Beck, un journaliste à l'origine de l'embauche des détectives américains, affirma avoir participé au stratagème afin de démontrer ce que plusieurs avocats savaient déjà : la possibilité d'« acheter des lois » à Québec. Les conservateurs souhaitèrent entendre à nouveau Beck afin de faire la lumière sur ses accusations et de connaître les noms des avocats qui affirmaient pouvoir monnayer l'adoption de lois. Les conservateurs se désolèrent que le gouvernement limite l'affaire à Mousseau :

« Le député de Soulanges n'a pas été le seul pris à partie dans la série d'articles publiés par le *Daily Mail*, mais ces articles avaient une portée générale qui s'attaquait à toute la législature et



à la Chambre basse comme corps. Ils mettaient l'opinion publique de toute la province et même de l'ensemble du dominion sous l'impression que la législature était corrompue, que l'Assemblée législative était un corps corrompu, où la législation se vendait et où ceux qui venaient solliciter de la législation privée pouvaient, avec de l'argent, obtenir une législation extraordinaire. »

L'Assemblée législative adopta le rapport du comité, malgré l'opposition conservatrice.

Dénouement

Le grand intérêt des médias entourant cette affaire a eu raison du député Joseph-Octave Mousseau. Celui-ci remet, le 28 janvier 1914 sa démission à l'orateur de l'Assemblée.

« M. l'Orateur,

Atteint dans ce que j'ai de plus cher au monde, je viens mettre ma démission entre vos mains et renoncer au mandat qui m'avait été confié. En face de la situation qui m'est faite, j'ai le sentiment qu'aucun effort de ma part ne pourrait me justifier complètement à la satisfaction de tous. Animé de ce sentiment, je renonce, la mort dans l'âme, à cette carrière que j'aimais, à ces collègues dont l'amitié m'est chère, au siège que je tenais de la confiance de mes concitoyens, et de tout ceci j'emporte l'amer regret. Il me reste qu'à rentrer dans mon foyer dévasté par l'angoisse et les larmes, et, entre ma femme et mes cinq fils, redevenu simple citoyen, continuer la vie de travailleur modeste que j'ai connue.

J.-Octave Mousseau. »

Les deux conseillers législatifs Bergevin et Bérard, ayant reçu directement de l'argent, seront eux aussi forcés de démissionner. Les médias s'intéresseront notamment à l'affaire en raison du caractère spectaculaire de l'enquête. À cette époque, l'écoute clandestine et le journalisme d'enquête n'étaient pas connus au Canada et seules des histoires provenant des États-Unis étaient venues aux oreilles des Québécois.

La Loi constituant en corporation The Montreal Fair Association of Canada n'entrera finalement jamais en vigueur. Bien que l'Assemblée législative et le Conseil législatif l'aient tous deux adoptée, le lieutenant-gouverneur utilisa son droit de réserve en ne donnant pas suite au projet de loi.

Chronologie

1913

- 3 décembre : Rencontre entre les faux promoteurs américains et Joseph-Octave Mousseau au château Frontenac.
- 11 décembre : Première lecture de la Loi constituant en corporation The Montreal Fair Association of Canada (appelé *bill 158*) à l'Assemblée législative.
- 12 décembre : Deuxième lecture du *bill 158* à l'Assemblée législative.

1914

- 7 janvier : Adoption du *bill 158* à l'Assemblée législative.
- 16 janvier : Adoption du *bill 158* au Conseil législatif.
- 20 janvier : Le député de Terrebonne, Jean Prévost demande au premier ministre Lomer Gouin de convoquer les directeurs du *Montreal Daily Mail* à l'Assemblée législative pour qu'ils expliquent leurs accusations. Gouin attendra.
- 21 janvier : Joseph-Octave Mousseau demande à l'Assemblée d'attendre qu'il prenne connaissance des accusations portées dans le journal avant de traiter du sujet à l'Assemblée.
- 22 janvier : L'Assemblée législative adopte deux motions, l'une pour faire comparaître les dirigeants du *Montreal Daily Mail* et l'autre pour créer un comité spécial d'enquête sur les accusations portées par le journal.
- 27 janvier : MM. Nichols et Macnab comparaissent devant l'Assemblée législative.
- 28 janvier : Joseph-Octave Mousseau, député de Soulanges, remet sa démission, de même que les deux conseillers législatifs impliqués dans l'affaire : Achille Bergevin et Louis-Philippe Bérard.
- 12 février : Le comité spécial d'enquête remet, à l'Assemblée législative, son rapport inculpant Mousseau.
- 16 février : L'Assemblée législative adopte la motion entérinant le rapport.
- 19 février : Le lieutenant-gouverneur Langevin informe l'Assemblée législative qu'il « avisera » quant à l'adoption du *bill 158*, signifiant par ces mots qu'il utilise son droit de réserve.

Tiré de : Wikipédia

https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Mousseau-Bergevin



La météo du Québec, de la Nouvelle-France à nos jours

En feuilletant le « Calendrier 1994 des sciences naturelles » de l'Union québécoise pour la conservation de la faune, nous avons eu le plaisir de découvrir certains faits ou certaines croyances sur la météo qui ont marqué l'histoire du Québec. Les plus âgés parmi nous se souviendront peut-être de quelques-uns de ces événements. D'autres se sont passés aux temps de nos ancêtres.

Nous en relatons ici quelques-uns.

14 janvier 1671 : la ville de Québec reçoit la première chute de neige de son plus court hiver, qui se terminera à la mi-mars. Sans froid, (et sans frigo!) les vivres se perdent.

2 février : Jour de la marmotte! Une étude, effectuée sur une période de dix ans, révèle que la marmotte n'a eu raison que dans 30% des cas.

5 février 1923 : record de froid pour le Québec, enregistré à Doucet (50 km à l'est de Val d'Or): -54.4 Celsius.

4 mars 1971 : Montréal reçoit 47 cm de neige, paralysant la ville pendant deux jours.

19 mars 1964 : la chute de neige record d'une journée pour le Québec se produit au cap Whittle, sur la Basse-Côte-Nord: 99.1 cm!

14 avril 1861 : une crue soudaine du fleuve provoque l'inondation du quart de l'île de Montréal. On signale près de deux mètres d'eau dans certains édifices.

29 mai 1986 : de violents orages frappent le sud du Québec. Des grêlons de la taille d'une balle de golf s'abattent sur Saint-Hubert. Dégâts: plus de 70 millions de dollars.

6 juin 1816 : à Québec, les températures se situent sous le point de congélation du 6 au 10 juin et il neige souvent.

6 juillet 1921 : Ville-Marie, au Témiscamingue, enregistre le record québécois de la température la plus élevée: 40.0 Celsius.

21 août 1816 : En ce jour de 1816, « l'année sans été », une tempête recouvre les champs de neige dans l'est du Canada.

25 septembre 1939 : survient la chute de neige la plus précoce de l'année à Montréal: 0,8 cm.

17 octobre 1979 : Shawinigan reçoit 206 mm de pluie, la plus forte précipitation enregistrée en une journée au Québec.

8 novembre 1819 : d'immenses incendies de forêts noircissent le ciel entre Kingston et Québec. Pluie de suie sur Montréal.

Tiré de : Le Grondinard, mars 2012



Les maux du quotidien de nos ancêtres

À l'origine de la plupart des maux affectant nos aïeux prédomine une cause essentiellement alimentaire. La majeure partie de la population, en effet, souffre de malnutrition et de carences, ce qui l'expose directement au moindre germe nocif. La mauvaise qualité de l'eau s'ajoute à celle de la nourriture : les fumiers, les eaux de rouissage du lin et du chanvre, les tanneries, les lavoirs et les écoulements d'eaux usées avoisinent les sources potables et les infectent régulièrement, engendrant coliques, diarrhées et autres entérites qui affaiblissent les adultes et condamnent inéluctablement les nourrissons et les petits enfants.

Des troubles de métabolisme calcique, liés au manque de vitamine D et de fluor dans l'eau, provoquent une perte prématurée de la dentition. Le manque d'iode, également, entraîne une insuffisance fonctionnelle de la glande thyroïde, aboutissant à l'hypertrophie, de sorte que le goître constitue une affection majeure très répandue. Divers handicaps, malformations ou infirmités telles que la claudication, la surdit   ou le mutisme, les difformit  s, les maladies des os. La myopie et « autres maladies des yeux », les maladies de la peau (teigne ou gale) et les hernies affligent couramment le peuple. Les rois de France sont r  put  s pour gu  rir les   crouelles (ou scrofule), ad  nite cervicale chronique d'origine tuberculeuse due, comme la tuberculose pulmonaire, au bacille de Koch. Le jour de son sacre, Louis XIV touche ainsi 2000 scrofuleux.

L'hygi  ne g  n  rale est quasi inexistante; la vermine corporelle, consid  r  e comme une s  cr  tion du corps humain, est englob  e dans le terme « *d'humeurs* ». Les paysans travaillent pieds nus dans la terre; plaies, ulc  rations et varices d  g  n  rent, les exposant directement au t  tanos d   au bacille de Nocolaier et connu depuis Hippocrate. Les v  tements grossiers irritent la peau, fruits de la crasse, de la sueur et de l'inflammation.    ce tableau d  solant s'ajoutent les fi  vres, d  nominations g  n  riques englobant une foule d'affections diff  rentes.

   partir des observations de Vicq D'Azyr, on recense ainsi 420 appellations : fi  vre d'acc  s, aigu  , automnale, bilieuse, continue,   ph  m  re, exanth  matique, putride, militaire... Sous le nom de fi  vres   ruptives, se cachent la rougeole, la varicelle, la scarlatine, la rub  ole, souvent mortelles. La fi  vre puerp  rale emporte de nombreuses femmes entre 25 et 40 ans,   ge de la maternit   et des grossesses r  p  titives : les h  morragies dues    l'accouchement, les cicatrices mal soign  es et la

mauvaise hygi  ne des sages-femmes les laissent    la merci du moindre germe environnant et d  bouchent souvent sur des septic  mies foudroyantes. La grippe   pid  mique est presque toujours fatale.

Les maladies de poitrine sillonnent le territoire. Le cancer se confond au milieu de sympt  mes mal interpr  t  s. Quant aux troubles et aux accidents cardiaques, ils sont attribu  s    une origine surnaturelle. Les crises d'appendicite, inop  rables, aboutissent inexorablement    des p  ritonites et les amygdales, ab  im  es par la r  p  tition des fi  vres et des rhumes, laissent les enfants    la merci de la moindre angine. La moiti   d'entre eux, du reste, n'atteint pas l'  ge adulte et, dans la seconde moiti   du XVIII  e si  cle, la mortalit   infantile enlevant les enfants avant leur premier anniversaire est encore estim  e    28 %.

   ces affections quotidiennes s'ajoutent des maux plus graves contre lesquels les populations n'ont aucun moyen de lutter : l'  pilepsie, la typho  ide, la dysenterie, le paludisme, la rage, le typhus et la syphilis.    tous ces maux relativement r  pandus viennent se greffer de graves   pid  mies qui sporadiquement creusent de v  ritables gouffres d  mographiques et impriment dans l'imaginaire populaire une psychose tenace, bien que leur impact ait   t   en r  alit   moindre comparativement aux d  sastres consistants des maux du quotidien : la variole, la dipht  rie, la tuberculose, l'ergot de seigle, la l  pre, la peste et le chol  ra.

Tous ces maux, fl  aux et infirmit  s constituaient le paysage des villages du pass  . Les habitants les   prouv  rent avec r  signation, comme un fait in  luctable et la volont   de Dieu, parmi « les malheurs des temps », pendant des mill  naires. Au d  but du XX  e si  cle, les grandes   pid  mies mortelles n'ont pas encore disparu en Europe : variole et chol  ra ravagent les peuples et la grippe espagnole assortie du typhus d  cime le continent en 1918-1919. N  anmoins, la fin des grandes disettes et l'am  lioration g  n  rale du niveau de vie font de l'  pid  mie un ph  nom  ne archa  ique, propre aux quartiers insalubres contre lesquels luttent les hygi  nistes.

Texte de : Linda V  e (Bulletin # 25 du Cercle G  n  alogique de Loir-et-Cher)



Toutes mes excuses Monsieur Paul...

Par Yves Boisvert

J'ai honte. Terriblement honte. Quelqu'un m'aurait dit que dans une quarantaine d'années que j'écrirais un jour un texte sur Paul Brunelle, je m'aurais sans doute ouvert les veines ou jeter en bas d'un pont. Et pourtant... J'ai tellement détesté la musique de Paul Brunelle, Marcel Martel, Willie Lamothe, Julie et les frères Duguay, etc. qu'il fallait à une certaine époque que je m'enferme dans ma chambre le samedi étant adolescent, tellement je ne pouvais supporter le grincement de la radio a.m. CFCL Timmins, qui jouait du ouesturne (western) canadien-français d'une étoile à l'autre.

Mon père, ma mère, mes oncles, mes tantes écoutaient *ad nauseam* les mêmes chansons inlassablement à toutes les fins de semaines que le bon Dieu amène. Je me souviens de promenades en voiture d'une durée de plus de 6 heures avec la cassette huit pistes des grands succès de Paul Brunelle et de Marcel Martel dans une voiture enfumée par la cigarette avec quatre fumeurs à bord et moi au centre, ma gorge et les yeux en feu et Paul chantant pour la huitième fois en l'espace de deux heures : *Bonnnsoirrrr Lüüüliüüü bonnnsoürrrrr, bonnnsoirrrr Lüüüliüüü*. C'est assez pour faire haïr la musique country à n'importe qui!

Puis, un jour, sans m'en rendre compte, un peu comme on tombe amoureux d'une fille que l'on trouve moche au début, j'ai commencé à écouter sur *amazon musique* les plus grands succès de Paul Brunelle et à apprécier certaines de ses chansons. La guitare hawaïenne, les arrangements musicaux, les premiers accords de synthétiseurs et d'orgues. Il se donnait beaucoup de misère pour arriver à un produit qui était très professionnel pour les années 50 et 60. Je me suis surpris moi-même en réalisant que je connaissais toutes les paroles! Est-ce dû au syndrome de Stockholm? Enfermé durant des années pendant ma jeunesse l'hiver comme un otage et



obligé d'écouter continuellement Paul qui chante : *Poupée d'amour, poupée chérie, je t'aimerai toute ma vie...* Mon Dieu... Je suis devenu une copie encore plus quétaine que mes parents la cigarette en moins. Aucun doute, ce n'est pas l'espoir qui tue, c'est la nostalgie! Car inconsciemment, j'apprécie les tounes de Paul, cela me remémore ma jeunesse et ma mère, les casseaux de frites sauces et les pizzas burgers au resto du coin. Un monde sans Internet et une époque où tout semblait plus simple, même la musique. J'irai pas jusqu'à dire que j'écouterais du Paul Brunelle en voiture décapotable, mais comparer avec l'antipathie que j'avais envers le *country* il y a quarante ans. Tout cela pour vous dire que le temps nous change et que même si pendant longtemps, disons très très longtemps j'ai dit toutes sortes de méchancetés gratuites sur les artistes ouesturnes des années 70 au Québec, j'ai réalisé que c'est le tabac et l'alcool que je détestais. Paul et ses ami (e)s, ils faisaient juste chanter ou du moins, ils essayaient...



Alors, laissez-moi vous présenter cette courte biographie de monsieur Paul Brunelle provenant de Wikipédia, qui avec ses ami(e)s Willie, Marcel Martel, Réjean Massé ([L'hôtel et la boisson](#)), Marie King, Roger Collette, etc. ont traumatisé mon enfance à tour de rôle.

Paul Brunelle (né à Granby le 10 juin 1923 - décédé dans la même ville le 24 novembre 1994) était un auteur compositeur-interprète et guitariste country et western québécois. Ses premiers enregistrements datent des années 1940 et 1950. Il est considéré comme le pionnier du country au Québec et la principale source d'influence de l'artiste qui allait populariser le genre, Willie Lamothe.

Né en 1923, Paul Brunelle fait partie des petits chanteurs de Granby, sa ville natale, au début des années 1930. Employé à la *Miner Rubber*, il achète à crédit sa première guitare pour 6,50 \$.

Pendant la guerre, il remporte à deux reprises, en 1943 et 1944, le concours d'amateurs de la *Living Room Furniture*, organisé par la radio AM CKAC. Il lance en 1944 son premier 78 tours, commercialisé par la RCA Victor, cherchant un artiste pour concurrencer le Soldat Lebrun. « [Femmes, que vous êtes jolies](#) » paraît en septembre, puis « [Mon enfant, je te pardonne](#) » en octobre de la même année. Ce dernier morceau est une adaptation en français de la chanson traditionnelle « [When it's springtime in the Rockies](#) » (Gene Autry). Le succès de Brunelle est immédiat. Il animera également en 1945 une émission sur les ondes de CKAC, et vendra apparemment 200 000 copies de « [Destin cruel](#) ». Suivront entre autres « [Sur ce rocher blanc](#) » en décembre 1946, « [Par une nuit d'étoiles](#) » en août 1947, puis en 1948, « La chanson du vagabond » (en avril) et « Au loin là-bas dans ma prairie » (en juillet).

De 1949 à 1951, Paul Brunelle part en tournée à travers le Québec avec Antoine Grimaldi. Son épouse, Suzanne Brunelle, accompagne la troupe, qui offre aussi de la danse et des numéros d'humour. La troupe visitera éventuellement l'Ontario et les provinces maritimes.

De 1955 à 1957, il animera quotidiennement à la radio CKVL, à Montréal, l'émission "Paul Brunelle et ses Troubadours".

Dans les années 1960, un contrat avec London et RCA Victor permet au chanteur de lancer en 33 tours plusieurs compilations de ses anciens succès.

Paul Brunelle est considéré, aux côtés de Marcel Martel et Willie Lamothe, comme l'un des trois grands du western québécois. Brunelle est considéré comme celui qui a établi les bases du country de la Belle Province, avant que Willie Lamothe rende le genre populaire auprès d'un plus grand public dans les décennies qui suivirent, notamment par le biais de la télévision et de sa populaire émission [Le ranch à Willie](#).

Paul Brunelle a poursuivi sa carrière jusqu'au début des années 1980, alors qu'un cancer de la gorge l'oblige à mettre fin à sa carrière de musicien. Dans les dernières années de sa vie, il n'apparaîtra sur scène qu'en de rares occasions spéciales, pour la dernière fois en 1992. Il est décédé en 1994 à l'âge de 71 ans dans sa ville natale, Granby dans la région de la Montérégie.

L'étiquette Expérience a commercialisé en 2005 une compilation sur disque compact de seize succès remastérisés, originellement enregistrés entre 1945 et 1957.

Sources :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Brunelle

Les origines géographiques et professionnelles des immigrants canadiens-français aux États-Unis, 1850-1910

Le 23 févr. 2023
De 19h30 à 20h45

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Les archives judiciaires criminelles par Rénald Lessard et Sylvie Bédard, archivistes à BAnQ

Le 07 févr. 2023

De 13h à 16h

Examen en ligne (BQACG) - session printemps 2023



Jeudi 23 Février 2023 à 19 h 30

Conférencière : Danielle Gauvreau
Professeure émérite, Département de sociologie et anthropologie, Université Concordia

Sur ZOOM - coût 10 \$ sans rediffusion

[M'inscrire](#)

Danielle Gauvreau est professeure émérite du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Concordia. Démographe de formation, elle est spécialiste de l'histoire de la population du Québec et a publié plusieurs articles et des ouvrages sur ce sujet. Elle est membre du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) et chercheure au projet de partenariat Trois siècles de migrations francophones en Amérique du Nord, 1640-1940 (TSMF), dirigé par Yves Frenette. Ses travaux portent présentement sur différents aspects de l'émigration canadienne-française aux États-Unis à l'aide de grandes bases de données populationnelles.

Résumé

Même si l'historiographie sur les migrations canadiennes-françaises est riche et diversifiée, on ne dispose toujours pas d'un portrait global des origines géographiques et sociales des émigrants canadiens-français partis du Québec pour aller vivre aux États-Unis aux 19^e et 20^e siècles. Tenter d'en tracer les contours n'est pas facile, notamment parce que les recensements américains ne permettent pas facilement de distinguer les Canadiens français des autres Canadiens avant le début du 20^e siècle. Utilisant des échantillons représentatifs des immigrants canadiens-français vivant aux États-Unis en 1850, 1880 et 1910, nous présentons ici les résultats du jumelage effectué avec leurs actes de mariage au Québec ou ceux de leurs parents (fichier BALSAC). Ce jumelage permet de tracer un premier portrait global des origines géographiques et professionnelles des émigrants, lequel peut être comparé à l'ensemble de la population québécoise. Il devient ainsi possible d'identifier les lieux ou catégories professionnelles où se concentraient les émigrants ou, au contraire, ceux moins affectés par les départs. D'autres analyses centrées sur certains lieux d'origine au Québec ou de destination aux États-Unis permettent de mettre au jour certains corridors privilégiés de déplacements qui alimentaient vraisemblablement des migrations en chaîne en provenance de mêmes familles ou villages.

Note : Cette communication a été réalisée avec les co-chercheuses Hélène Vézina et Marie-Ève Harton, avec la collaboration de Claude Leduc, assistant de recherche à l'université Concordia. Elle a fait l'objet d'une présentation à l'université Saint-Boniface en septembre 2022, dans le cadre d'un colloque organisé conjointement avec TSMF.